



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 3855

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement a confié un mandat à la Banque Lazard pour le conseiller en vue de la création d'une banque publique d'investissement. Après qu'un hebdomadaire ait fait état de supputations de conflit d'intérêt dans le processus de décision, le ministre du redressement productif, mis en cause, vient de critiquer très sévèrement cette décision lors de l'université d'été du MEDEF. Il lui demande que toute la lumière soit faite sur cette affaire dans les meilleurs délais. Il souhaite notamment connaître les raisons qui ont conduit à cette décision, l'autorité politique compétente pour la prendre et qui l'a prise, le contenu du mandat confié à la banque, le délai imparti pour apporter ses conseils, le montant de sa rémunération.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3855

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4955

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Fin de mandat)